

## Ligue de Normandie de Montagne et d'Escalade

### Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du mercredi 19 Septembre 2019 - 19h00 *A ISATIX - 14120 MONDEVILLE*

**Présents** : Comité Directeur : Olivier MAMMERI (Président), Isabelle COCO (Trésorière), Ghislaine POTEL (Autre membre du bureau), Hugo DA ROIT (membre), Samuel MISPEALARE (membre), Monique ZUBA (membre), Clément CROCHEMORE (membre), Elise POINCELET (membre), Frédérique HATÉ (salariée de la Ligue), Maxime LEHODEY (salarié de la Ligue)

**Excusés** : Pascal BEAUNOIR (membre), Caroline FOURNIER (membre)

**Absents** : Secrétaire (poste vacant), Vice-président (poste vacant)

**Séance Début : 19h00**

**Séance Fin : 22h45**

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue de NORMANDIE de la Montagne et d'Escalade, qui s'est tenue le mercredi 19 septembre 2019, de 19h30 à 23h00, dans les locaux d'Isatix Les Carandes - 14120 MONDEVILLE.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Commission RH :
  - a. Contrat de travail
  - b. Accessoire salaire (Voiture; Ticket restaurant; Mutuelle)
  - c. Mandat moyens de paiement/délégation
  - d. Entretien Individuel
2. Commission Formation :
  - a. Calendrier prévisionnel de la saison 2019/2020

- b. Catalogue – Partenaire et Insertion Publicitaire
- c. Cahier des charges et COL (Indemnisation intervenant)
- 3. Commission Compétition :
  - a. Calendrier prévisionnel de la saison 2019/2020
  - b. Cahier des charges et COL (Indemnisation intervenant)
- 4. Commission Haut-Niveau
- 5. Convention entre la Ligue et la Fédération nationale
- 6. Convention entre la Ligue et les 5 Comité Territoriaux
- 7. Point trésorerie et prévisionnel
- 8. Questions diverses sur les affaires courantes

## **1. Commission RH :**

### **a. Contrat de travail**

Julien Thomas, Agent de Développement, a fait art par écrit sa volonté de mettre un terme à son contrat de travail à temps partiel pour des raisons personnelles. Sa demande a été acceptée et ce sans qu'il ai besoin d'effectuer son préavis de 2 mois.

Julien quittera donc sa fonction au 30 septembre prochain.

Il reste disponible auprès de la Ligue en tant qu'Instructeur Fédérale, formation dont la Ligue a financer en juin dernier les frais de formation ainsi que les frais de transport-hébergement et restauration.

Une annonce pour une embauche d'un « Agent de Développement et de Coordination » avait été diffuser via Pole Emploi, le site Facebook de la Ligue Normandie et communiquée aux autres Ligues de France.

Nous accueillons aujourd'hui Maxime Lehodey, embauché le 16 septembre.

Maxime se présente aux membres du CoDir.

### **b. Accessoire salaire (Voiture; Ticket restaurant; Mutuelle)**

A la proposition d'Olivier Mammeri de mettre en place des accessoires de salaire aux 2 salariés, il est acté que :

- Voiture : Oui une voiture sera prise en Location Longue Durée pour les besoins de déplacements professionnel de Maxime Lehodey
- Tickets repas : Non, il n'est pas mis en place de tickets restaurant
- Mutuelle : Non

### **c. Mandat moyens de paiement/délégation**

Maxime Lehodey pourra accepter de signer les mandats de mise à disposition de moyens de paiement (carte bleue tirée sur le LCL) et délégataire de signature de et pour Olivier Mammeri, Président.

### **d. Entretien Individuel**

Olivier Mammeri, accompagné de Sylvie Viens (Directrice/FFME), ont reçu Frédérique Haté, Technicienne Administrative et Comptable, à son entretien annuel le mardi 10 septembre dernier. Son poste évoluera à terme sur la fonction de Directrice de la Ligue de Normandie, à l'issue d'une formation diplômante à engager le plus tôt possible dès 2020 selon le calendriers des besoins et des disponibilités internes de la structure.

## **2. Commission Formation :**

### **a. Calendrier prévisionnel de la saison 2019/2020**

Elise Poincelet a réuni dimanche 15 septembre, les Instructeurs Normands afin de créer le planning des formations 2019/2020.

Ont répondu présents : François Lemarié, Antoine Hostingue, Laurène Stalin et Jonathan Rémousin. Il est décidé de rembourser les frais de déplacement dans la limite de 50€ (indemnité kms) et 15€ (restauration).

### **b. Catalogue – Partenaire et Insertion Publicitaire**

Comme l'année passée, la graphiste Emmanuelle ADAMY, est en charge de la création et mise en page du catalogue des formations/haut-niveau de 2019/2020. Le catalogue, dématérialisé via ISSUU. Olivier précise que ce catalogue est envié par les autres Ligues.

Le financement du catalogue diffère des années passées. Il est envisagé de créer des partenariats avec les acteurs de l'Escalade comme les salles de Bloc, Isatix, Kern'up et Arkose, avec tarif préférentiel des tarifs des entrées pour l'équipe de Haut-Niveau, comme les équipementier (Espace Montagne, Prisma, Helios).

### **c. Cahier des charges et COL (Indemnisation intervenant)**

- Pour les formations ISAE, un instructeur DE pour un maximum de 12 stagiaires.
- Les ISAE peuvent s'effectuer sur 4 jours au lieu de 5. On parle dorénavant de temps de formation de 35h. Libre à la Ligue d'en organiser le planning journalié.
- Tarif appliqué : jour de formation d'un Instructeur et DE : 250€ ; d'un CQP : 150€. Tarif « tout compris ». Ne sont plus pris en charge par la Ligue, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des encadrants professionnels.
- La formation Moniteur Grands Espaces soit être cette année en équilibre financier. Une attention particulière sur la logistique (personnel encadrant extérieur) sera optimisée.

A voir si couplée avec un stage d'escalade grand-espaces ou formation.

### **3. Commission Compétition :**

#### **a. Calendrier prévisionnel de la saison 2019/2020**

- Les 25 et 26/01/2020 : Championnat Régional de Bloc à Kern'up – Sotteville-les-Rouen (76).  
Ouvreur : Antoine Hostingue.
- CdF de Bloc à Sartilly (50) avec Adrien Bourget
- CdF de Difficulté à Pont-Audemer (27) avec et Jérémy Reydon
- Championnat régional de Difficulté dont le Club Alençonnais est candidat pour le 2-3 mai ou 9-10 mai 2020 sur Flers.
- Championnat régional de Vitesse à Dieppe (76) le 8 mai 2020
- TRPB à Alençon fin juin/début juillet 2020

#### **b. Cahier des charges et COL (Indemnisation intervenant)**

Ghislaine rappelle le quota suivant :

- 1 juge obligatoire pour 4 compétiteur par club
- 2 juges obligatoire pour 10 compétiteurs par club

Afin de valider le diplôme de Juge de Bloc/Diff, il faut être stagiaire-juge sur 2compétitions.

Les fiches intranet des compétitions régionales seront mises en ligne par Maxime en liaison avec les clubs organisateurs.

Les dates des différentes réunions en vue des préparations organisationnelles et financières sont programmées. Olivier Mammeri et Maxime Lehodey sont positionnés dessus.  
Sont impliqués : les clubs organisateurs, les Comités territoriaux et les élus locaux.  
Sont discutés : le déroulé des interventions (rétro-planning), les orientations (publicité, spectacle, retransmission), le financement, le budget prévisionnel, l'équipe officiel (ouvreur, juge...),

#### 4. Commission Haut-Niveau

- Maxime rédige et finalise les partenariats entre la LIGUE et les salles privées pour les tarifs préférentiels des droits d'entrée des formations de l'Equipe Haut-Niveau :

Isatix : 5€

Kern'up : gratuit

Escalade Aventure : 4€

Arkose : en projet

- il a été acheté le droit de reproduction, auprès du photographe professionnel , l'image de Victor Guillermin au Championnat du Monde pour un montant de 90€ et impression de 50 affiches 60x80 cm pour 88€ pour diffusion aux clubs et page de couverture du catalogue formations 2019/2020.

- La commande de Sweat de 1 522€ a été validée lundi 16 septembre.

Le premier rassemblement aura lieu le 28-29 septembre à Pont-Audemer (camping). Encadré par Jérémy, Laurène et Anthony.

Il est voté le soutien financier des jeunes compétiteurs inscrits sur la liste ministérielle dévoilée en novembre.

Pour cette première mise en place, il sera dispatché entre les compétiteurs sus-distingués, un montant de 1 000€.

Il sera apporté un soin particulier à communiquer auprès du Cros, les acteurs sportifs normands, chaque trimestre, le nom d'une « femme » et d'un « homme ».

#### 5. Convention entre la Ligue et la Fédération nationale

En-cours de rédaction et en liaison avec le service juridique (Alexia Bechu) de la fédé)

#### 6. Convention entre la Ligue et les 5 Comité Territoriaux

A faire : prendre rendez-vous avec les 5 CT pour une rédaction commune.

## 7. Point trésorerie et prévisionnel

Rapport financier et d'Exploitation transmis par Frédérique à Isabelle et Olivier.

En résumé,

Il a été obtenu du PSF 2019 (Ex. CNDS), les subventions suivantes,

- Former des dirigeants et intervenants pour proposer une pratique de qualité, sûre, pour tous les publics et sur l'ensemble des pratiques.

Obtenu : 2 000€

- Facilité l'accès de la pratique des activités de montagne et de l'escalade à de nouveaux publics.

Obtenu : 2 000€

Il a été obtenu de l'ANS (Aide à l'Emploi)

Dépôt du dossier en juin 2019.

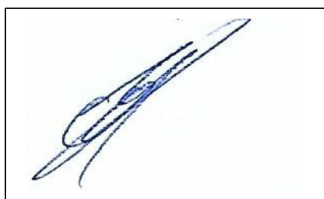
Obtention d'une Convention pluriannuelle entre l'Agence Nationale du Sport et la Ligue pour 2019 et 2020 d'un montant total de 24 000€ versé en 2 fois, pour l'emploi à temps complet d'un Agent de développement et de Coordination d'un coût Total 80 400€.

Le dossier PST (Aide de la Fédération nationale) sera déposé courant octobre.

## 8. Questions diverses sur les affaires courantes

Au fil du CoDir

**Olivier MAMMERI**  
Président



**Poste vacant**  
Secrétaire

